



La norme internationale des cosmétiques sans expérimentation animale

L'unique liste offrant à 100% la garantie de produits sans cruauté

Il existe encore trop de marques qui mentionnent le label "non testé sur des animaux" sur leurs emballages sans que l'entreprise concernée ait prouvé qu'il s'agit effectivement de produits non testés sur des animaux. Il arrive parfois que le produit final ne soit effectivement pas testé sur des animaux mais les ingrédients qui composent le produit ont eux bien été testés sur des animaux. En outre, quasiment chaque organisation de défense des animaux dispose de sa propre liste de produits non testés sur des animaux. Souvent, les entreprises ont simplement signé un papier à destination de ces organisations mais aucun audit externe n'a eu lieu. Ce qui offre malheureusement une sécurité insuffisante quant à la réalité de la politique exempte d'expérimentation animale de ces entreprises.

Audit indépendant

La liste de la Norme Internationale exempte d'expériences animales apporte par contre cette sécurité. Les entreprises qui souhaitent y figurer sont en effet systématiquement soumises à un audit externe indépendant. Des experts vérifient si le produit final et tous ses ingrédients ne sont pas (plus) testés sur des animaux. Donc, l'audit n'est effectué ni par la firme elle-même, ni par ses fournisseurs. Ce n'est qu'après une vérification approfondie que la firme figurera sur la liste.

Fixed cut-off-state

L'entreprise fixe d'abord ce qu'on appelle la fixed cut-off date. Les ingrédients testés sur des animaux après cette date ne peuvent plus être utilisés par la firme si elle veut mener une politique exempte d'expérimentation animale. La firme cosmétique détermine elle-même cette fixed cut-off date mais elle ne peut figurer sur notre liste des entreprises sans expériences sur des animaux qu'après l'échéance de cette date.

Emeline Proot, collaboratrice aux campagnes de GAIA: "Aucune entreprise ne peut garantir que les ingrédients utilisés n'ont jamais été testés sur des animaux car tous les ingrédients l'ont un jour ou l'autre été, même l'eau. Mais il existe une distinction claire entre les firmes qui poursuivent les expériences sur les animaux (en interne ou en externe) et les firmes qui ont souscrit une politique éthique claire et ne sont plus liées aux expérimentations animales parce qu'elles respectent la fixed cut-off date."

Les entreprises qui se conforment aux conditions de la norme internationale exempte d'expérimentation animale

La plupart des grandes villes disposent de filiales des chaînes de magasins **L'Occitane** (Anvers, Bruges, Bruxelles, Gand, Ostende, Charleroi, Mons, Namur) et **The Body Shop** (26 magasins en Belgique). **Mary Kay** ne se vend actuellement qu'en Flandre dans quelques magasins que vous pouvez retrouver sur notre site. **Montagne Jeunesse** se vend chez Di et Kruidvat.

Les magasins naturels de votre voisinage et/ou votre pharmacien offre(nt) le choix entre les marques suivantes: **Avalon Natural Products**, **Comptoir des Lys**, **Copaïba**, **Couleur Caramel**, **Laboratoire Léa**, **Léa Nature**, **Léa Phyto**, **Laboratoire Sanoflore**, **Norfolk-Lavender**, **Urtekram**.

Mentionnons aussi les nombreuses marques disponibles en ligne depuis l'étranger.

La **liste complète** et toutes les données utiles se retrouvent sur **www.gaia.be**, cliquez sur campagnes, expériences sur les animaux.

La norme internationale des cosmétiques sans expériences sur les animaux a été rédigée en Belgique par GAIA, en collaboration avec la Coalition Européenne pour la Fin des Expériences sur les Animaux (ECEAE) et The Coalition for Consumer Information on Cosmetics.



Que dit la loi sur les cosmétiques?

GAIA a lutté avec succès avec l'ECEAE et Eurogroup for Animals en faveur d'une interdiction européenne des expériences animales pour les cosmétiques. Une directive européenne interdit à terme presque toutes les expériences animales pour des cosmétiques:

- ☑ Depuis septembre 2004, le produit final ne peut plus être testé dans l'UE.
- ☑ À partir de 2009, les ingrédients pour des cosmétiques ne pourront plus non plus être testés sur des animaux.
- ☑ À partir de septembre 2009, aucun produit cosmétique dont le produit final ou les ingrédients ont été testés sur des animaux ne pourra plus se vendre au sein de l'UE. Ceci s'applique également aux cosmétiques testés sur des animaux hors UE.
- ☑ Pour quelques domaines de tests, les laboratoires bénéficient d'un report jusqu'à 2013



© Shutterstock



Que pouvez-vous faire?

N'achetez que des cosmétiques exempts d'expériences sur des animaux (voir liste sur cette page)